



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Par visioconférence Zoom

5 décembre 2023

12 h 30 à 14 h 00

PROCÈS-VERBAL

1. MOT DE BIENVENUE DU PRÉSIDENT DE L'ABC-QUÉBEC

Me Louis Sévéno remercie les personnes présentes et souhaite la bienvenue à Me John Stefaniuk, Président de l'ABC National, Me Sara Gloutnay et Monsieur Jean-Gaston Baudart, respectivement membre du Conseil d'administration et vice-président Québec de la Financière des avocats et avocates, ainsi que le vérificateur de l'ABC-Québec, M. Michel Poirier. Il poursuit en expliquant la procédure de vote en mode virtuel.

2. MOT DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DU BARREAU CANADIEN

Me Stefaniuk débute ce point en remerciant la Division pour l'invitation à prendre la parole ainsi que les présidentes et présidents des sections de droit pour leur implication. Il profite de cette tribune pour inviter les membres à réfléchir sur la situation internationale actuelle, notamment sur les conflits en Ukraine et en Israël. Il poursuit en présentant ses priorités à titre de président de l'ABC : Soutenir l'indépendance de la magistrature, et la diversité. Sur l'indépendance de la magistrature, il constate que le Canada est sur une pente descendante, et que le nombre d'attaques envers les juges ne fait qu'augmenter. Il souligne qu'il est essentiel de rappeler à la population les grands principes du système de justice canadien, afin que tous aient l'assurance que les conflits soient tranchés de façon juste et indépendante. Il s'agit d'une des pierres angulaires d'une société libre et démocratique. Il indique que sa deuxième priorité réside dans le fait de s'assurer que l'Association soit et demeure un endroit où tous sont les bienvenus. L'ABC doit supporter l'ensemble de la communauté. D'ailleurs, il se dit impressionné par le travail que les bénévoles au Québec effectuent. Finalement, il termine son allocution en mentionnant la participation de l'ABC au G7 des Barreaux, où l'impact de l'intelligence artificielle sur la règle de droit a été discuté. L'ABC travaille d'ailleurs à une intervention en ce sens avec la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Me Sévéno indique que l'ordre du jour a été transmis par courrier électronique à tous les membres de l'ABC-Québec le 17 novembre 2023 et qu'aucun autre point n'a été ajouté, la lecture en est donc dispensée.

AGA-05-12-2023 rés. 01 : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de Me Sara Gloutnay, dûment appuyée par Me Patricia Timmons, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 6 DÉCEMBRE 2022

Le procès-verbal a été transmis par courrier électronique à tous les membres de l'ABC-Québec le 17 novembre dernier, et Me Sévéno indique qu'aucun changement n'a été apporté depuis, la lecture en est donc dispensée.

AGA-05-12-2023 rés. 02 : Adoption du procès-verbal de la réunion du 6 décembre 2022

Sur proposition de Me Martine Burelle, dûment appuyée par Me Patricia Timmons, le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 6 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Me Martine Burelle débute en indiquant que le rapport annuel a été transmis aux membres, et qu'elle insistera sur 3 axes quant aux objectifs de la dernière année, soient :

- Enrichir les formations avec un volet pratique : elle indique qu'au début de son mandat, plusieurs membres envisageaient avec anxiété le retour au travail postpandémie. Afin d'encourager la communauté à renouer avec la pratique, et afin d'outiller les jeunes membres aux procédures des cours, elle s'était donnée comme objectif d'organiser et d'encourager les formations pratiques dans différents domaines. Les sections de droit ont répondu à l'appel, et ces activités furent un succès. Elle note d'ailleurs l'apport apprécié de la magistrature dans ces projets.
- Diversifier les sections de droit : Elle poursuit en indiquant qu'elle voulait poursuivre la refonte qu'elle avait débutée lors de sa vice-présidence afin de moderniser et diversifier les sections de droit avec la nouvelle politique des sections. Elle note qu'il s'agira d'un travail en continu, mais que les changements observés sont positifs, tant dans la composition des comités que dans le renouvellement des projets et des thèmes abordés lors des activités.
- Poursuivre le projet de faire des représentations au niveau des différentes instances décisionnelles dans notre société : Elle note que la Division a été très présente dans la sphère des représentations, en soulignant particulièrement la publication d'un communiqué de presse intitulé « Les attaques gratuites contre les juges doivent cesser », afin de protéger et de défendre l'indépendance de la magistrature à la suite de nombreuses critiques injustifiées dans les médias. S'adressant au public, ce texte soulignait que les attaques remettant en cause l'impartialité des tribunaux doivent cesser, et qu'elles érodent la confiance du public en ayant pour effet d'affaiblir notre système de justice, dont le rôle est de faire respecter les droits et libertés de chacun d'entre nous. Ce texte fut repris dans la section « Opinion » du Devoir. Elle note aussi la participation de la Division aux auditions sur le PL8, concernant la réforme de la procédure civile. Le Gouvernement a d'ailleurs retenu plusieurs suggestions de la Division.

Elle souligne aussi le succès du Dîner présidentiel, qui a réuni la communauté juridique autour d'un panel d'exception sur la représentativité du système de justice, avec plus de 300 participants. Finalement, elle termine en indiquant les grands résultats de l'année : l'ABC-Québec a terminé l'année avec 2134 membres, a organisé 72 activités de formations réunissant 3559 participants. Elle termine en remerciant la permanence pour leur travail.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS POUR L'ANNÉE 2022-2023

Me Sévéno réfère les membres aux états financiers vérifiés et préparés par la firme Poirier & Associés inc., vérificateurs. Il invite Monsieur Michel Poirier à venir les présenter.

Les résultats pour l'exercice clos au 31 août 2023 démontrent que celui-ci s'est terminé avec un excédent de 25 780 \$ par rapport à un déficit de 3 016 \$ pour l'année 2021-2022. Monsieur Poirier passe en revue les revenus de l'exercice pour un total de 950 709 \$ et les dépenses pour un total de 924 929 \$. Les soldes des fonds au 31 août 2023 sont de 43 796 \$ pour projets spéciaux, 15 534 \$ en immobilisations et de 1 231 745 \$ non affecté, pour un avoir net de 1 291 075 \$.

AGA-05-12-2023 rés. 03 : Adoption des états financiers vérifiés pour l'année 2022-2023

Sur proposition de Me Maxime Gagné, dûment appuyée par Me Yanick Vlasak, il est résolu à l'unanimité d'adopter les états financiers vérifiés pour l'année 2022-2023.

7. NOMINATION DES VÉRIFICATEURS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023-2024

Me Sévéno poursuit en indiquant que le Conseil d'administration et la directrice générale sont satisfaits des services de la firme Poirier & Associés inc., et qu'il est recommandé de reconduire le mandat pour l'année financière 2023-2024.

AGA-05-12-2023 rés. 04 : Nomination des vérificateurs pour l'exercice financier 2023-2024

Sur proposition de Me Sara Gloutnay, dûment appuyée par Me Jonathan Pierre-Étienne, il est résolu à l'unanimité de nommer la firme Poirier & Associés inc. à titre de vérificateur pour l'année 2023-2024.

8. PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET PRIORITÉS POUR L'ANNÉE 2023-2024

Me Sévéno poursuit en effectuant un court résumé de ce qui a été accompli depuis le début de son année de présidence, soit depuis le 1er juillet dernier, mais profite aussi de l'occasion pour souligner l'implication de Me Burelle. Il débute en présentant le Conseil d'administration actuel de l'ABC, a commencé par Me Jonathan Pierre-Étienne à la vice-présidence, et note la diversité au sein du Conseil.

Il annonce que, désormais, les sections de droit se rapporteront à la vice-présidence : ceci permettra au vice-président d'échanger avec les bénévoles afin d'avoir une vision globale de l'association, avant son passage à la présidence, en plus de donner un nouveau point de contact aux présidents des sections pour discuter des défis. Me Sévéno remercie d'ailleurs les bénévoles s'impliquant dans les sections de droit pour leurs contributions jusqu'à présent.

Il annonce qu'il entend poursuivre l'organisation des formations pratiques débutée l'an dernier, et il souhaite aussi augmenter la visibilité de la Division. Il souhaite notamment augmenter les relations avec les organisations qui sont à l'extérieur du Québec. Une visite de quatre jours a d'ailleurs été organisée en octobre dernier, avec le Conseil national des barreaux de France, afin d'échanger et d'identifier les bonnes pratiques concernant les modes de prévention et règlement des différends dans les deux juridictions. Ces échanges se sont poursuivis lors de la rentrée judiciaire à Paris et pourront se conclure lors de la visite d'une délégation québécoise à Paris sur le même thème.

Me Sévéno souligne les prises de position et les mémoires déposés à l'Assemblée nationale. Il note qu'en octobre dernier, Me Sevgi Kelci et lui ont présenté la position de la Division sur le projet de loi PL34 à la Commission des institutions. Pour finir, il indique souhaiter continuer à dialoguer avec les membres de la magistrature notamment en ce qui concerne le sous-financement du système de la justice.

9. MOT DE LA REPRÉSENTANTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FINANCIÈRE DES AVOCATES ET DES AVOCATS

Me Sara Gloutnay, représentante du Québec au Conseil d'administration de la Financière des avocates et avocats, ainsi que M. Jean-Gaston Baudart, vice-président Québec de la Financière, s'adresse aux membres pour annoncer, entre autres, les objectifs 2023-2024 de la Financière, soit d'accroître l'engagement auprès des étudiants.es et des jeunes juristes, d'améliorer la reconnaissance de la marque et d'élargir aussi son offre de produits. Elle indique que la Financière vise à établir des relations durables avec les jeunes juristes

de la province en offrant des services adaptés à leurs besoins, notamment une première rencontre gratuite. Ils terminent en indiquant que la Financière offre un service de planification financière gratuit à tous les membres de la communauté juridique.

10. VARIA

Aucun point n'a été ajouté.

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Me Sévéno remercie les participants.es et en profite pour leur transmettre ses vœux des fêtes en plus de leur souhaiter une bonne année 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13 h 04.

PROJET